

analyses

L'électricité chère tue à petit feu notre réindustrialisation et sa décarbonation

Un changement de méthode s'impose pour construire une compétitivité durable et décarbonée de notre industrie.

LA
CHRONIQUE
d'Olivier Lluansi

Nous fêtons ce jour avec regret l'anniversaire de l'accord de novembre 2023 entre le ministre Bruno le Maire et EDF sur la commercialisation de l'électricité nucléaire. L'Etat français avait alors demandé à EDF de conclure des contrats long terme, avec un « prix moyen cible » de 70 € par MWh, pour la commercialisation de l'électricité nucléaire. Nous nous serions ainsi un peu affranchis des errements du marché européen de l'électricité.

Sur le papier, cela aurait pu marcher, mais dans la pratique... D'abord le « 70 € » cible est bien trop élevé. L'effet ne s'est pas fait attendre : arrêt de projets d'électrification, report d'investissements et même plans sociaux... et avec eux un questionnement sur nos espérances de renaissance industrielle, de décarbonation et de souveraineté. Désormais, la tendance de la consommation électrique, loin des ambitieuses projections officielles, est baissière et génère un malaise. Si on ne réindustrialise pas et n'électrifie pas, pourquoi réinvestir dans un parc électronucléaire ? Pour des data centers dont la valeur est capturée ailleurs ? Pour l'exportation alors que nous portons la responsabilité du cycle nucléaire ?

Ensuite, au lieu d'assumer ses responsabilités, l'Etat a laissé EDF libre de négocier avec ses clients. Des transferts de risques d'exploitation, des paiements en tête brouillent le message et le principe du « 70 € en moyenne » qui devait assurer transparence et sécurité, et ceci pour accroître la profitabilité de l'entreprise publique ! Plus problématique, depuis un an, les rapports de force illustrent l'asymétrie flagrante de ces négociations. Ce système a instauré un quasi-droit « de vie ou de mort » sur des pans de notre industrie. Nos choix de souveraineté productive peuvent-ils être ainsi délégués ? Enfin, notre politique énergétique ressemble de plus en plus à une « guirlande » de prélèvements et taxes. La mécanique en cours est délétère pour l'industrie et l'économie française. Au mieux, les « gros » qui disposent d'un pouvoir d'influence finiront par

obtenir des prix « corrects ». Tandis que les petits industriels paieront l'électricité chère s'ils veulent se prémunir de l'instabilité des marchés. Quel avenir pour les PMI spécialisées dans le traitement de surface, activité très électro-intensive ? Et pour toutes les autres qui leur ressemblent dans la chimie, l'agroalimentaire ou le papier ? Et les forges et les fonderies ? Une facture énergétique élevée, c'est d'abord une marge moindre, donc un investissement moindre. Il y a ceux qui feront faillite et les « zombies » dont la rentabilité trop faible ne permettra plus de réinvestir lorsqu'il faudra prendre un virage stratégique. Il en existe déjà des dizaines dans le seul secteur de la chimie, leur nombre se démultipliera avec une certitude : lorsqu'un site ferme, surtout dans les filières amont, il ne rouvre pas et il peut même entraîner toute une chaîne de valeur avec lui.

Au lieu d'assumer ses responsabilités, l'Etat a laissé EDF libre de négocier avec ses clients.

En ce jour anniversaire, EDF annoncera peut-être un ultime effort et des signatures qui auraient dû nous réjouir. Car elles ne peuvent pas être « cet arbre qui cache la forêt ». Qui peut croire que de ces tractations secrètes puisse émerger un « prix juste » reflétant les coûts moyens de production, le potentiel de décarbonation, l'utilité sociale de ce bien essentiel... En 2009 et 2011, les commissions Champsaur associant élus, associations, syndicats de salariés et industriels avaient débattu ouvertement de la question du prix de l'électricité nucléaire. Tandis qu'aujourd'hui, le rapport Darmayan de 2022 qui propose des solutions alternatives pour la commercialisation de cette production, est conservé au secret et le débat est confisqué. Il est temps de changer de méthode pour construire ensemble la compétitivité durable et décarbonée de notre industrie. Madame la ministre de l'Energie, Monsieur le ministre de l'Industrie, Mesdames et Messieurs les parlementaires, la répartition du trésor nucléaire mérite mieux que des négociations en catimini.

Olivier Lluansi est professeur au CNAM, auteur de « Réindustrialiser, le défi d'une génération ».